

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
		Edition révisée n° : 4
		Date : 6 / 4 / 2017
		Remplace la fiche : 11 / 6 / 2010
GLYCERINE CODEX 99.5%		GLYCERINE

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide visqueux.
Ref. nr : REACH : EXEMPTÉ ANNEXE V
Nom commercial : GLYCERINE CODEX
Numéro CAS : No CAS : 56-81-5
Numéro EC : No CE : 200-289-5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industrie cosmétique
 Industrie de l'alimentation.

Ce produit n'est pas classé par le CLP/ GHS et ne requiert pas légalement de FDS, celle-ci est réalisée de façon volontaire.
 Aucune mise à jour n'a été nécessaire à ce jour.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : Mon-Droguiste.Com
 39 Bis Rue Du Moulin Rouge
 10150 Charmont Sous Barbuise
 Tél : 03.25.41.04.05
 Fax : 03.25.41.06.16
 Email : contact@mon-droguiste.com
 Web : www.mon-droguiste.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Étiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Conseils de prudence

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucune dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Glycérine	: ± 100 %	56-81-5	200-289-5	-----	EXEMPTÉ ANNEXE V	Non classé. (DSD/DPD) Non défini. (GHS)

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
		Edition révisée n° : 4
		Date : 6 / 4 / 2017
		Remplace la fiche : 11 / 6 / 2010
GLYCERINE CODEX 99.5%		GLYCERINE

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers secours** : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais.
 - **Contact avec la peau** : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
 - **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
 - **Ingestion** : Rincer la bouche.
Faire boire de l'eau si la victime si elle est parfaitement consciente/lucide.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires. produit chaud
L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés à l'utilisation

- **Inhalation** : Aucun(es) dans des conditions normales.
- **Contact avec la peau** : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
- **Contact avec les yeux** : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
- **Ingestion** : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Réagit avec : Acides forts. Bases fortes.
Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.

Produits de combustion dangereux : polymérisation exotherme (>200 °C) La décomposition thermique génère : Production d'acroléine à haute température. >280 °C Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Porter un appareil respiratoire autonome à proximité immédiate du feu.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3
		Edition révisée n° : 4
		Date : 6 / 4 / 2017
		Remplace la fiche : 11 / 6 / 2010
GLYCERINE CODEX 99.5%		GLYCERINE

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les épandages peuvent être glissants. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou par balayage.
- sur le sol : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. +15 / +25°C
 Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.

Stockage - à l'abri de

: Agents oxydants forts.
 Alcalis forts.
 Humidité.
 Halogènes. Nitriles.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Protection individuelle

- **Protection respiratoire** : Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- **Protection des yeux** : Lunettes.
- **Protection des mains** : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

8.2. Contrôles de l'exposition

VME : 10mg/m3

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
		Edition révisée n° : 4
		Date : 6 / 4 / 2017
		Remplace la fiche : 11 / 6 / 2010
GLYCERINE CODEX 99.5%		GLYCERINE

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique à 20 °C	: Liquide visqueux.
Changement de l'état physique	: 1013 hPa
Couleur	: Incolore.
9.1.b. Odeur	
Odeur	: Inodore.
9.1.c. Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
9.1.d. pH	
pH	: Environ 7
9.1.e. Point de fusion / Point de congélation	
Point de fusion [°C]	: 18
9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition	
Point d'ébullition initial [°C]	: Environ 290
9.1.g. Point d'éclair	
Point d'éclair [°C]	: Environ 175 (ASTM D92)
9.1.h. Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
9.1.i. Inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: 2.6
Limites d'explosivité supérieures [%]	: 11.3
9.1.k. Pression de vapeur	
Pression de vapeur [hPa]	: <0.001 (20°C) / 0.0033 (50°C) < 1 (100°C)
Pression de vapeur mm/Hg	: 0,0023 (20°C)
9.1.l. Densité de vapeur	
Densité relative, gaz (air=1)	: 3.17
9.1.m. Densité relative	
Densité	: 1,26 g/cm ³ (20°C)
Masse volumique [kg/m ³]	: 1260
9.1.n. Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: Complète.
9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau	
Log P octanol / eau à 20°C	: -1.76/2.6
9.1.p. Température d'auto-inflammabilité	
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Environ 370
9.1.q. Température de décomposition	
Point de décomposition [°C]	: 290
9.1.r. Viscosité	
Viscosité à 20°C [mPa.s]	: 1150
Viscosité à 20°C [mm ² /s]	: Environ 990
9.1.s. Propriétés explosives	: Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions normales d'utilisation.
9.1.t. Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5
		Edition révisée n° : 4
		Date : 6 / 4 / 2017
		Remplace la fiche : 11 / 6 / 2010
GLYCERINE CODEX 99.5%		GLYCERINE

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

Point de ramollissement <20°C

Conductivité : 6400000 pS/m

Masse moléculaire : 92,1

Température critique [°C] : 452

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité : La décomposition thermique génère des vapeurs toxiques

10.2. Stabilité chimique

Hygroscopique.

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.
Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Agent oxydant.
Halogènes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Production d'acroléine à haute température. > 280°C

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

ATE (oral) 126000mg/kg

ATE (dermique) 10000mg/kg

Informations toxicologiques : N'est pas supposé irritant.

- Ingestion : L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée. Le produit peut être nocif pour la santé s'il est ingéré en grande quantité.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Environ 12600 Considéré comme non toxique.

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : >10000

Admin.cutanée(lapin) DL50 : >18700 mg/kg

Irritation de la peau (lapin) : N'est pas supposé irritant.

Irritation des yeux (lapin) : N'est pas supposé irritant.

Sensibilisation : Aucun connu.

Autres : NOAEL, NOAEC disponible sur demande.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6
		Edition révisée n° : 4
		Date : 6 / 4 / 2017
		Remplace la fiche : 11 / 6 / 2010
GLYCERINE CODEX 99.5%		GLYCERINE

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques	: CL50-96h autre organismes aquatiques >100mg/l CE50 bacteria, boue activée >1000mg/l EC5 - 72h : 3200mg/l (entosiphon sulcatum)
CL50-24 Hrs - Daphnia magna [mg/l]	: >10000
CL50-96 Hrs - Truite arc-en-ciel [mg/l]	: 54000 (Salmo gairdner, Oncorhynchus mykiss)
CL50-96 Heures - poisson [mg/l]	: > 10000 >10000 (Leuciscus idus) >5000 (Carassius auratus) 24h
ECo Pseudomonas putida	: EC5>10000mg/l/16h

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance - dégradabilité	: BOD>60%; BOD5 to COD>50%
Biodégradation [%]	: Le produit est biodégradable. >60%,28d

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation	: Log POW : -1.76/2.6
DBO 5 (gO2/g)	: 0.87
DBO	: 71% DThO
DCO	: 1.16 gO2/g (ISO 15705)
DThO (gO2/g)	: 1.217

12.4. Mobilité dans le sol

Tension de surface : 0.063N/m (20 °C)

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes

CSB : 1.16mg/l
BSB5 : 0.87 gO2/g
Aucune donnée disponible.

Information relative aux effets écologiques	: NOEC>2900mg/L (algue : microcystis aeruginosa)
Précautions pour l'environnement	: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Classe WGK (Allemagne)	: 1 : peu dangereux pour le milieu aquatique.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Eviter le rejet dans l'environnement.
N° de déchet industriel	: Pays-Bas. LWCA : KGA catégorie 03. Retraiter ou brûler dans un incinérateur approuvé. 07 - DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE. 07 01 - Déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) de produits organiques de base. 07 01 99 - Déchets non spécifiés ailleurs.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7
		Edition révisée n° : 4
		Date : 6 / 4 / 2017
		Remplace la fiche : 11 / 6 / 2010
GLYCERINE CODEX 99.5%		GLYCERINE

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Classification CE : Additif alimentaire. E422

Symbole(s) : Aucun(e).

Phrase(s) R : Aucun(e).

Phrase(s) S : Aucun(e).

Enregistrements : DSL (Domestic Substances List) au Canada
AICS (the Australian Inventory of Chemical Substances) en Australie
ECL (Existing Chemical List) en Corée :
NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals).
SWISS (Swiss Liste des toxiques IGS/IGS Giftliste)
IECS (Inventory of Existing Chemicals Substances in China)
PICCS (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances) aux Philippines
ENCS (Existing & New Chemicals Substances) au Japon : 2-242
TSCA (Toxic Substances Control Act) aux USA

Autres : Directives techniques air : NK : 100%

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8
		Edition révisée n° : 4
		Date : 6 / 4 / 2017
		Remplace la fiche : 11 / 6 / 2010
GLYCERINE CODEX 99.5%		GLYCERINE

SECTION 16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document